



Remarques générales concernant l'offre de géoservices du canton de Berne

Géoservices

Bearbeitungs-Datum	14.06.2024
Version	0.1
Status	fertiggestellt
Klassifizierung	frei
Autor	Stefan Schürmann
Dateiname	Merkblatt_Geodienste_FR.docx

Table des matières

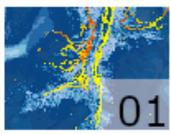
1.	Etoffement de l'offre de géoservices	3
2.	Communication.....	3
3.	Indications générales et restrictions	3
4.	Nouvelle installation (<i>uniquement pour les clients internes au canton</i>)	4

1. Etoffement de l'offre de géoservices

L'offre de géoservices sur le géoportail du canton de Berne est organisée par thèmes selon les catégories de la norme eCH. Sur cette base, des jeux de données de différents géoproduits sont rassemblés dans un ou plusieurs «service thématique(s)» sous le même lien URL.

Actuellement, des Web Map Services (WMS) et des Web Feature Services (WFS) sont proposés. Le contenu des géoservices cantonaux peut être extrait des **métainformations** (Illustration 1) ou des propriétés du service ([lien URL](#) du service en ajoutant `service=WMS&request=GetCapabilities` ou `service=WFS&request=GetCapabilities` à la fin).

Thèmes d'atmosphère, air et climat 01



Le service représente les données de base du canton de Berne selon la géocatégorie K conforme à eCH-0166. Il comprend les géoproduits suivantes: Vitesse du vent Carte indicative de planification (CIP [...])

→ Vue détaillée

Service de consultation (WMS) 

Service de téléchargement (WFS) 

Illustration 1: Exemple avec le géoservice «Thèmes d'atmosphère, air et climat 01»: accès aux métainformations et à l'URL.

Les géoservices relatifs au MGDM (modèle de géodonnées minimal sans caractéristique cantonales) peuvent être consultés et téléchargés sur www.geodienst.ch.

2. Communication

La communication concernant les géoservices se fait via «Actualité (dans le domaine des géoservices)» sur le géoportail du canton de Berne. Ces communiqués peuvent également être consultés sur le [Flux RSS](#).

Les modifications dans le modèle de données (couches nouvelles ou supprimées) sont en principe annoncées dans les communiqués actuels au moins une semaine à l'avance et la suppression de géoservices au moins quatre semaines à l'avance. La simple mise à jour des données n'est en revanche pas explicitement communiquée.

Si des géoservices sont intégrés dans les applications cantonales, il est souhaitable d'informer la personne responsable des questions techniques (voir chapitre 4) afin que toute modification du service puisse être communiquée directement.

Pour toute question, veuillez utiliser [le formulaire de contact](#).

3. Indications générales et restrictions

Intégration des géoservices

Vous trouverez ici une brève marche à suivre relative à l'introduction des géoservices ainsi qu'une liste de logiciels de visualisation.

Conditions d'utilisation

Les conditions d'utilisation en vigueur se trouvent [ici](#).

Changements dans les éléments des géoservices

Lors de l'utilisation des géoservices (par exemple à l'aide d'une application), il faut vérifier si, outre le contenu, l'URL et l'espace de nom WFS n'ont pas aussi été modifiés.

4. Nouvelle installation (*uniquement pour les clients internes au canton*)

Si un nouveau géoservice est nécessaire, il convient au préalable d'observer les points suivants:

- Une demande officielle doit être envoyée au service compétent du géoportail (voir contact ci-dessous). Celui-ci décide de la marche à suivre et du calendrier.
- Selon la complexité du projet, le temps nécessaire à la planification, la réalisation et la publication d'un nouveau géoservice varie entre quatre et six semaines. Des exceptions sont possibles en cas de besoins spéciaux.
- Pour utiliser un jeu de données comme géoservice, il faut tenir compte des informations/bases suivantes:
 - aprx comme base pour la création du service (si disponible)
 - contenu des Capabilities, si elles diffèrent des normes

Luzia Maigler Office de l'information géographique Géoportail et station de travail SIG	+41 31 633 33 15	luzia.maigler«at»be.ch
---	------------------	------------------------

Les questions concernant la technique et la faisabilité peuvent être adressées au service compétent en la matière (voir contact ci-dessous).

Stefan Schürmann Office de l'information géographique Géoportail et station de travail SIG	+41 31 636 85 52	stefan.schuermann«at»be.ch
--	------------------	----------------------------

Restrictions lors de la création de géoservices protégés

Actuellement, l'accès aux contenus des géoservices est protégé au moyen d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Comme il n'existe pas de norme OGC pour protéger un géoservice, un générateur de code ESRI personnel est pour l'instant employé. Afin qu'un utilisateur puisse accéder au service protégé, il doit savoir manier ce système de code. Cette manière de procéder permet de préserver l'ensemble du contenu d'un géoservice. Il n'est donc pas possible d'assurer la sécurité de certaines parties uniquement (attribut, couche, géométrie).

La mise à jour de la liste des utilisateurs en lien avec un géoservice protégé incombe au mandant.